

TRIBUNE

La forêt tant aimée et tellement oubliée



ANTOINE D'AMÉCOURT,
PRÉSIDENT DE FRANSYLVA

Les prix du carburant explosent... Les citoyens français expriment un ras-le-bol vis-à-vis de la croissance exponentielle des taxes écologiques. Un fort doute plane également sur la pertinence de ces taxes : que financent-elles, contribuent-elles vraiment à réduire les émissions de CO₂ ? Et dans ce contexte personne ne parle de forêt ! Les forêts de nos régions représentent pourtant une opportunité formidable d'agir concrètement sur les émissions de carbone. Les forêts couvrent plus de 30% du territoire national, et 34% de la Nouvelle-Aquitaine.

La forêt : trois fois plus efficace que ce que l'on croit !

On aime tous la forêt. Et pourtant on la connaît peu. Généralement, on sait que les arbres captent du CO₂ car cela nous a été très bien expliqué sur les bancs de l'école avec le mécanisme de la photosynthèse. Mais la forêt gérée durablement et la filière bois vont beaucoup plus loin ! Elles captent, stockent et substituent le carbone. Pendant leur croissance, les arbres captent du CO₂ (photosynthèse). Ensuite le bois utilisé comme matériau à l'extérieur et à l'intérieur de nos maisons contribue à le stocker tout au long de la durée de vie des produits. Enfin, le recours à la biomasse (pour les emballages, l'énergie ou la construction) permet de substituer le recours à des matières premières fortement émettrices de CO₂ (plastique, béton, pétrole). Capturer, stocker, substituer, constituent trois bonnes raisons de considérer la forêt comme un secteur prioritaire pour l'émergence d'une économie moins émettrice de CO₂.

Du bon usage des taxes pour réduire les émissions de CO₂

Jusqu'en 2016, le financement de la construction d'éco-

liennes et de panneaux photovoltaïques était entièrement assuré par une taxe sur l'électricité, la Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE).

Tout cela, sans effet sur la diminution de CO₂ puisque ces mesures permettent en réalité de diminuer de façon intermittente la production d'une électricité nucléaire, elle-même non-émettrice de CO₂. Il est temps de réorienter les efforts financiers des Français vers un secteur qui permettra concrètement d'améliorer notre bilan carbone : la forêt ! L'idée que la filière forêt-bois défend est simple, efficace et porteuse d'avenir. Allouer 1 euro de la taxe carbone par tonne de CO₂ pour alimenter le fonds stratégique de la filière forêt-bois, dédié à l'entretien et au renouvellement de nos forêts. Cette subvention permettrait au secteur forestier de contribuer encore mieux à la lutte contre le changement climatique ; en capitalisant sur la capacité de l'écosystème forestier à absorber le carbone.

L'arbre qui cache la forêt

Pardonnez ce mauvais jeu de mots mais je ne peux m'empêcher de conclure cette tribune sans dénoncer l'aveuglement dont font preuve les pouvoirs publics. La Nouvelle-Aquitaine est l'une des régions les plus boisées de France. Les forêts sont le lieu de la biodiversité mais sont aussi productives et source de développement pour le territoire. La filière bois est pourvoyeuse de 425 000 emplois en France et de 38 000 emplois en Nouvelle-Aquitaine. La forêt a toutes les caractéristiques pour s'inscrire comme un acteur majeur de la transition énergétique. Mais

elle a besoin, pour y parvenir, qu'on lui en donne les moyens : humain, infrastructures, R&D. Comment passer à côté de cette opportunité concrète, locale, durable et sociale ?

Agreste :

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/territoire-prix-des-terres/teruti-lucas-utilisation-du/>

Directe : <http://nouvelle-aquitaine.directe.gouv.fr/La-filiere-foret-bois-en-Aquitaine>

« Il est temps de réorienter les efforts financiers des Français vers un secteur qui permettra d'améliorer notre bilan carbone : la forêt ! »